

Décision

Générale

colonial

Décision n° 963 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 963

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date de publication
8 août 1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Osman Bachir est engagé comme opérateur radio à la station côtière de T. S. F, pour compter du 11 août 19 16. Il est classé comme auxiliaire 132 échelon, à salaire mon suel.